

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

**DELIBERATION N° 2021/40 DU 05 NOVEMBRE 2021**

Portant sur le projet d'enfouissement des réseaux secs dans le bourg

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 09
- Représentés : 0
- Votants : 09
- Exprimés : 09
- Pour : 09
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 05 novembre 2021 à 20 heures 00, dans e lieu habituel de ses séances, selon convocation du 26/10/2021 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Gilles, VILLETTELLE Suzanne.

A été désigné secrétaire : GIRAUD David

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de faire réaliser par le SDEC, maître d'ouvrage, une opération d'enfouissement des réseaux secs (ligne basse tension électrique, ligne téléphonique, ligne réseau Internet) au niveau du bourg de Saint Avit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-donne son accord de principe pour la réalisation par le SDEC de l'enfouissement des réseaux, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.

Pour copie conforme

LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le :10/11/2021

Et Affichage du :15/11/2021